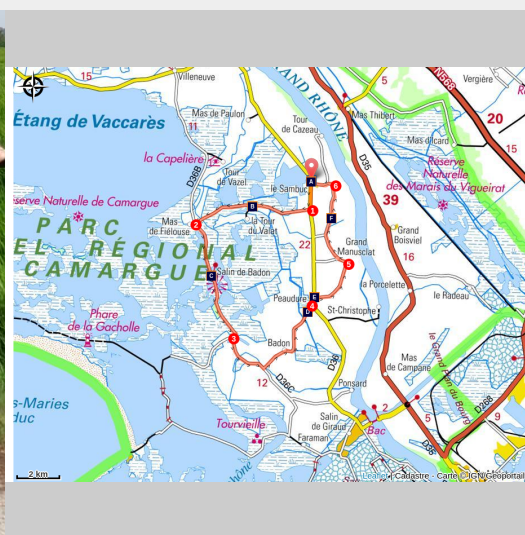


ARLES - LE SAMBUC - Circuit autour du riz et des chevaux de Camargue à vélo

Arles



Cycliste devant une rizière (©Laurie Vanel - PNR Camargue)

Entre étangs et Grand-Rhône, ce circuit intimiste vous entraîne au cœur d'une Camargue domestiquée...

« Depuis le Sambuc, j'ai suivi ce sentier entre le Grand-Rhône et l'étang du Fournelet. Une randonnée où l'eau est partout ! Très vite, j'ai croisé des chevaux derrière une clôture, puis une manade où les taureaux semblaient veiller sur leurs terres camarguaises. Le passage près des rizières était super : l'étendue d'eau faisait miroiter le ciel, c'était superbe... J'ai pris le temps de monter à l'observatoire ornithologique pour observer le comportement des oiseaux de cet environnement ». Emmanuel Vialet, chargé de mission Animation et suivi des espaces naturels au Parc naturel régional de Camargue.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 4 h

Longueur : 29.6 km

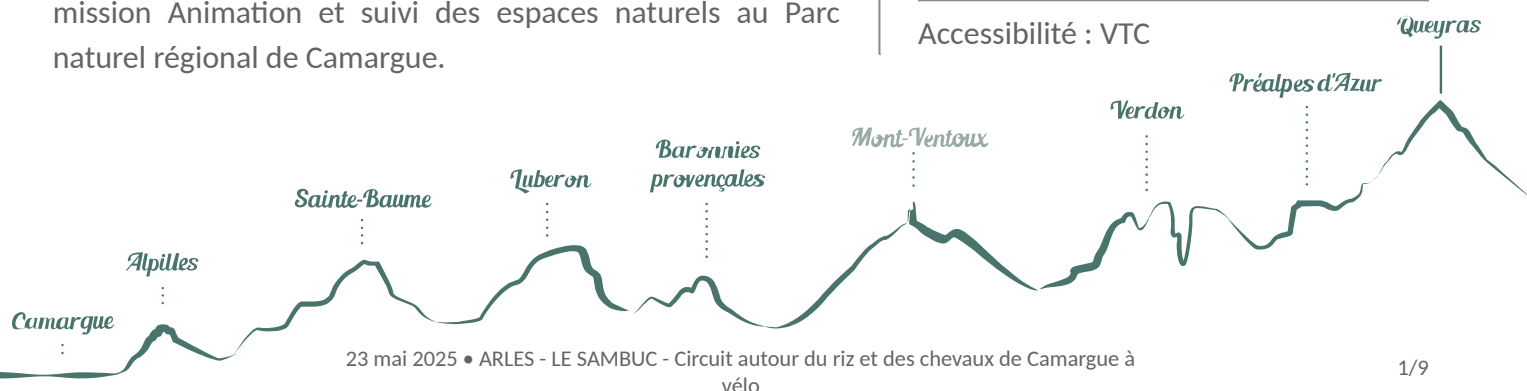
Dénivelé positif : 7 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme,
Flore, Produits du terroir

Accessibilité : VTC



Itinéraire

Départ : Parking Route de l'Abrivado, Le Sambuc

Arrivée : Parking Route de l'Abrivado, Le Sambuc

Balisage :  GR®  Vélo

À la sortie du village du Sambuc, en direction du sud, prendre la piste cyclable qui longe la D36.

1- Bifurquer à droite sur le C136 de Fiérouse au Sambuc. Poursuivre sur 6 km. Laisser sur la gauche la manade Jacques Bon ainsi que le chemin qui mène à la Tour du Valat.

2- Au carrefour du Mas de Fiérouse, s'engager à gauche. Longer l'étang du Fournelet et Salin de Badon (en limite de la Réserve naturelle nationale de Camargue).

3- Se diriger à gauche en direction de Salin-de-Giraud (balisage vélo). Passer devant le Mas Saint-Bertrand et laisser sur la gauche le Mas Lou Verdau. Poursuivre et tourner à gauche sur le C139 du Petit et Grand Badon puis continuer sur environ 4,5 km.

4- À l'intersection de la D36, s'engager à gauche. Dépasser le hameau de Peaudure et emprunter à droite l'allée de pins sur 500 m. Se diriger à droite pour atteindre le C156 "Draille du Beurre". Poursuivre ce chemin sur 3 km. Passer devant un ancien moulin.

5- Au croisement, s'orienter à gauche pour rejoindre le village du Sambuc. Continuer sur 4,5 km.

6- Bifurquer à gauche, en direction du centre du village. Poursuivre sur 1 km. Au croisement avec la route de l'Abrivado (D36), regagner à droite le parking.

Sur votre chemin...



Le marais du Verdier (A)



Le cheval Camargue (C)



La draille du Beurre (E)



La Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat (B)



Les rizières (D)



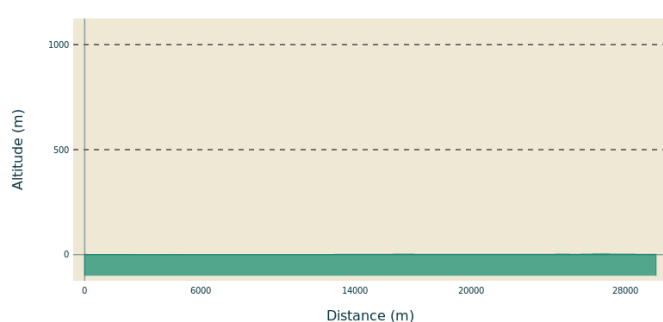
Le riz IGP de Camargue (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Entre le parking et le point 1 : prudence sur la D36, route fréquentée !
- Respecter le code de la route sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- La Tour du Valat n'est pas accessible au grand public. Toute ouverture exceptionnelle est annoncée à l'avance sur leur [site Internet](#)
- Observatoire ornithologique du Grenouillet situé sur le chemin de Fiélouse : possibilité de s'arrêter pour admirer le paysage et la faune à 2 m du sol.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi des espaces naturels... et du randonneur ! Je ne fume pas en balade et je n'allume aucun feu : c'est interdit toute l'année, même en dehors des zones boisées. Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès en vigueur](#).

Profil altimétrique



Altitude min 0 m

Altitude max 4 m

Transports

Réseau Envia : [bus Agglo 10 Arles - Salin-de-Giraud Camargue](#)

Accès routier

À 24 km au sud-est d'Arles, par la D570 et la D36.

Parking conseillé

Parking Route de l'Abrivado, Le Sambuc

Lieux de renseignements

Domaine de La Palissade
BP 5, 13129 Salin-de-Giraud
palissade@parc-camargue.fr
Tel : +33 (0)4 42 86 81 28
<http://www.palissade.fr/>

Musée de la camargue
Mas du pont de rousty, 13200 Arles
info@parc-camargue.fr
Tel : +33 (0)4 90 97 10 40
<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Arles
9 Boulevard des Lices, 13200 Arles
ot-arles@arlestourisme.com
Tel : +33 (0)4 90 18 41 20
<http://www.arlestourisme.com/fr/>

Sur votre chemin...



Le marais du Verdier (A)

Les marais du Verdier sont constitués de quatre anciens bassins piscicoles totalisant 120 ha aux milieux diversifiés (roselières, scirpaies, bosquets de tamaris). Le site a été aménagé pour un troupeau de vaches Camargue qui assure une pression de pâturage dans le bassin et permet de garder les marais ouverts. Les marais du Verdier sont attractifs pour les oiseaux d'eau, leur conférant un réel intérêt ornithologique. En libre accès, le site dispose d'une plateforme d'observation.

Crédit photo : ©Tour du Valat



La Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat (B)

Créé en 1954 par Luc Hoffmann, la Tour du Valat est un centre de recherche spécialisé dans la conservation des zones humides méditerranéennes. D'abord tournées vers l'ornithologie, les recherches se sont ensuite élargies à l'ensemble de la faune et de la flore des zones humides méditerranéennes. Le domaine est classé en Réserve naturelle régionale et s'étend sur 1845 ha. On y trouve les habitats naturels caractéristiques de la Camargue, plus de 600 espèces de plantes et plus de 300 d'oiseaux.

Crédit photo : ©Opus Species - PNR Camargue



Le cheval Camargue (C)

Le cheval Camargue est une race très ancienne (1978), et descendrait du cheval préhistorique de Solutré. Symbole de la Camargue, avec une robe gris-blanc, des oreilles courtes et une crinière hirsute, il est petit (environ 1,45 m au garrot). Son poil, sombre à la naissance, prend sa couleur définitive blanc-gris vers 4 ans. Elevé en Camargue, il est le compagnon du gardian et l'outil de travail pour l'élevage des taureaux. Les critères d'élevage et de reproduction sont stricts pour préserver sa race.

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



Les rizières (D)

La riziculture est présente en Camargue depuis l'après-guerre. Complexe, cette culture suit plusieurs étapes : levée, tallage, montaison, épiaison et floraison. Les terres sont inondées pour favoriser la germination des grains de riz et éviter la prolifération des champignons. La riziculture nécessite donc une irrigation d'eau douce et un drainage important pour valoriser les terres les plus salées. D'énormes quantités d'eau entre les deux bras du Rhône (400 millions de m³ par an) sont nécessaires.

Crédit photo : ©Muriel Cervilla - PNR Camargue



La draille du Beurre (E)

Deux hypothèses permettent d'expliquer l'origine du nom de cette draille. Littéralement "chemin du boire", il s'agirait à l'époque de la voie d'accès originelle qu'empruntait le bétail pour aller s'abreuver au Rhône. Elle rappellerait également la présence d'îles, formées par le Rhône, concédées à des propriétaires qui acceptaient de faire passer les voyageurs en échange d'un peu de beurre. Les paysans payaient aux consuls d'Arles leurs charges en objets et/ou aliments.

Crédit photo : ©Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Le riz IGP de Camargue (F)

Semé fin avril, le riz sort de l'eau en mai et est récolté entre septembre et octobre. La production s'adapte aujourd'hui à une consommation nouvelle et délaisse la culture des riz ronds pour les riz longs et fins, plus appréciés. On y cultive aussi des riz rouges, au caryopse (fruit) naturellement coloré à l'état complet, et du riz sauvage. En 2000, le riz de Camargue a obtenu un signe de qualité européen : l'Indication Géographique Protégée (IGP), reconnaissance du savoir-faire des producteurs.

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

